

Image not found or type unknown



Vie en prison : règles de sécurité, activités, liens avec l'extérieur

Actualité législative publié le 14/07/2024, vu 86 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Vie en prison : règles de sécurité, activités, liens avec l'extérieur

Les droits et devoirs de la personne détenue sont fixés par le règlement de la prison. Le détenu a notamment un droit de visite et de correspondance. Il peut également téléphoner vers l'extérieur. Ces droits peuvent être restreints si le détenu est en détention provisoire. La personne condamnée et la personne en détention provisoire peuvent faire un recours en justice si elles s'estiment victimes de mauvaises conditions de détention.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14149>